de pierres. Ils firent un véritable siège de la maison et brisèrent quatorze carreaux, tout en criant : Descends, qu'on te tue.

Scheppens épouvanté se m t à sa fenêtre et poussa des cris : au secours ! à l'assassin ! Les agresseurs finirent par prendre la fuite. Ils vont être traduit devant le tribunal correctionnel de Lille.

A propos du concours d'orphéons de Tourcoing

Nous avons reproduit dans un dernier numéro un article de la *Gazette de Charleroi*, donnant le compte-rendu d'une réunion de la société des XXV de Gilly (Belgique), au cours de laquelle on aurait fait d'étranges révélations à propos du concours de Tourcoing.

M. Louis Rosoor nous transmet copie de la lettre qu'il adresse à la *Gazette de Charleroi* :

Tournai, 6 juillet.

Monsieur le Directeur de la *Gazette de Charleroi*,

Dans le compte-rendu d'une séance de la société royale des XXV de Gilly, paru dans votre numéro du 30 juin, vous me prêtez des propos que je n'ai pas tenus et que je vous prie de rectifier.

Dans une réponse à Monsieur le président des XXV j'ai donné mon appréciation *personnelle* sur l'exécution du chœur imposé à la division d'excellence du concours de Tourcoing. J'ai dit qu'il y avait eu pour moi une déception dans le verdict; mais de là à me faire crier à l'*injustice flagrante*, ainsi que l'écrit votre correspondant, il y a un pas que je n'ai jamais eu l'intention de franchir ; mes honorables collègues du jury n'en douteront nullement, j'en suis persuadé.

Agréez, Monsieur, mes civilités empressées.

L. Rosoor,
Directeur des Orphéonistes (Crick-Sicks) de Tourcoing.

D'un autre côté un membre du jury, qui a reçu comme ses collègues, une copie autographiée de la lettre de M. Louis Rosoor, au président de la société de Gilly, nous prie de l'insérer.

» Comme donnant exactement la mesure de la protestation faite contre la décision du jury du concours de Tourcoing.

Monsieur le Président,

J'ai signé le diplôme de lecture à vue parce que la distinction qui vous échéait était des plus méritée.

Je n'ai pas signé celui du concours d'exécution parce que c'était le 1er prix et non le second qui vous revenait de droit.

Voilà, Monsieur le Président, mon appréciation qui a eu pour base l'impartialité la plus large.

Maintenant que vous me manifestez le désir de voir ma griffe sur ce diplôme, je ne puis vous la refuser et je viens vous prier de vouloir me le faire parvenir pour que je puisse au plus tôt vous donner satisfaction.

Puisque vous me fournissez l'occasion de vous écrire, je ne puis être sans vous témoigner toute ma reconnaissance et en même temps toute ma satisfaction d'avoir pu compter sur votre aimable société et son incomparable directeur pour interpréter mon chœur : « Amour et Patrie. »

Croyez Monsieur le président, que j'en garde un souvenir ineffaçable et qu'il y aura toujours dans un coin de mon cœur une place à part pour la Société chorale des XXV de Gilly.

Dites à vos sociétaires combien je serais heureux d'apprendre qu'ils voulussent encore me chanter et ne pas me rendre victime d'une déception que j'ai partagée, que je partage encore et que je partagerai toujours avec eux.

Etant tenu à une grande réserve, je ne puis en dire davantage, mais je crois en avoir assez dit pour être compris.

Je termine en vous réitérant tous mes vifs remerciements et en criant : Vive la Société royale de Gilly, vive son Président, vive son Directeur, homme supérieur entre tous.

Croyez au bon service de votre tout dévoué serviteur qui vous prie d'oublier toutes les fatigues qu'il vous a occasionnées deux mois durant et vous demande de lui garder votre souvenir.

Bien à vous pour toujours.

Votre ami,
Signé : Louis Rosoor.

Tournay, 23 juin 1892.

P.-S. — L'impression produite par votre société à Tourcoing est des plus profonde et je puis vous persuader sans crainte d'être contredit, que vous êtes sorti plein d'honneur de la lutte du 6 juin et grandi aux yeux de tous les artistes tant Français qu'étrangers qui ont eu l'avantage de vous entendre.

Signé : Louis Rosoor.

Bondues. — *Un sauvage.* — M. Lamblin, cultivateur à Bondues, avait à son service un sieur Isidore Michel, originaire de Gand.

Ce dernier s'était rendu il y a quelques jours à Roubaix et rentra vers une heure après-midi, conduisant une voiture d'engrais. Il avait fait de copieuses libations et était en complet état d'ivresse,

Dans la cour de la ferme il aperçut un ouvrier agricole, Henri Hassebrouck, avec lequel il n'avait jamais eu aucune raison, Sans que celui-ci lui ai dit un seul mot, Michel lui adressa des menaces et s'élança sur lui. Il terrassa le malheureux et le bourra de coups.

Il l'aurait infailliblement tué sur place si Mme Lamblin n'était courageusement intervenue et n'avait fait lâcher prise au sauvage agresseur.

Michel fût congédié par ses patrons. Apprenant que la gendarmerie instruisait l'affaire il a pris la fuite.

M. le docteur Durasnel a soigné le blessé dont le rétablissement demandera un temps assez long, tant il porte de blessures, contusions et ecchymoses sur tout le corps.

Le docteur a même constaté entr'autres une blessure au devant de la poitrine paraissant avoir été produ ite par un instrument pointu.

Willems. — Hier dans l'après-midi, le garde-champêtre a surpris, arrachant des pommes de terre dans un champ appartenant au sieur Delattre, cultivateur, la nommée Marie-Thérèse Gallant, journalière à Tressin. La gendarmerie a ouvert une enquête.

LE NORD

INCENDIE A LA VERRERIE CHARTIER A DORIGNIES

Samedi vers sept heures, le feu prenait au magasin de clisserie de la verrerie de M. Chartier, à Dorignies. Avant que le service d'ordre fût organisé, cinquante mètres de magasins brûlaient.

Malgré les efforts des pompes de la verrerie de l'usine Delattre, de la compagnie de l'Escarpelle, de la fabrique de cordes et de la pompe n° 5, de Douai, l'incendie s'étendait au reste des magasins et menaçait de tout détruire.

Bientôt arrivèrent d'autres pompes de Douai et celle de Flers.

Les femmes et les enfants ont fait la chaîne dans la cour de la verrerie.

Grâce à l'extincteur, on parvint à conserver le magasin de menuiserie, tandis que les autres pompes préservaient l'autre extrémité, et que la pompe à vapeur, arrivée sur les entrefaites, lançait des flots d'eau sur le brasier.

A neuf heures et demie, on était maître du feu.

La cause de l'incendie est attribuée à la coulée d'un bassin de verre en fusion qui a commun qué le feu a l'escalier en bois de la clisserie.

Un sapeur-pompier a été coupé au pouce jusqu'à l'os par un tesson de verre.

La gendarmerie et la police ont maintenu l'ordre.

Nous avons remarqué la présence de M. le général Erb, accompagné d'un commandant d'artillerie, de M. Cado, procureur, et de M. Defontaine, substitut ; MM. Bertin et Hanotte, adjoints; M. Queutier, commissaire central de police de Douai, etc.

Les pertes ne sont pas encore évaluées. On ne croit pas que cet incendie entraîne le chômage de la verrerie.

Un crime à Flayon

Notre correspondant nous télégraphie :

Le nommé Voisin était allé ce matin conduire des porcs. Il rentra ivre et se mit à battre sa femme. Aux cris de celle-ci le sieur Bertrand accourut et voulut la retirer des mains de l'ivrogne, mais Voisin furieux saisit un couteau et en porta trois coups au malheureux.

La mort a été instantanée.

Le meurtrier est arrêté.

LE PARRICIDE D'ÉTRŒUNGT

Le parricide d'Etrœungt attendrait-il la visite de M. Deibler ?

Toujours est-il qu'il s'est coufessé à M. l'abbé Lecygne, aumônier de la prison, qui lui a porté la communion ce matin : « C'est par précaution, dit-il, et dans la crainte que le président de la République ne daigne pas commuer ma peine.

Lebeau parait cependant avoir toujours confiance dans la clémence du chef de l'Etat.

Le crime de Prisches

Des commissions rogatoires ont été envoyées par M. le juge d'instruction d'Avesnes à différents parquets dans le but de rechercher les auteurs de ce crime.

Les draps de lit volés ont été retrouvés dans un abreuvoir à proximité d'une pâture appartenant a M. Blanchard. Après s'être emparés de la clef d'un tiroir qui se trouvait dissimulée dans les plis du linge, les malfaiteurs se sont débarrassés de ce fardeau compromettant et n'ont conservé que le numéraire.

L'enquête est vigoureusement poussée et nous espérons qu'elle aboutira bientôt.

LE DRAME D'HAUTMONT

L'instruction a établi maintenant d'une façon irréfutable la culpabilité de Clayes et Matheuw. Voyant que leurs dénégations ne peuvent aboutir à leur mise en liberté, les inculpés paraissent disposés à faire connaître toute la vérité sur le drame qui s'est déroulé à Hautmont, rue de la Rocaille, dans la nuit du 25 au 26 mai.

DUNKERQUE

Un homme coïncé entre deux navires. — Dimanche matin à onze heures, un accident qui aurait pu avoir des conséquences fatales, s'est produit au bassin du Commerce.

M. Léon-Louis Blomme, 51 ans, propriétaire d'un petit bateau, se trouvait à son bord occupé à divers travaux, lorsqu'en faisant un faux-pas, il glissa et tomba entre son bateau et le navire « feu-flottant. »

Plusieurs marins accoururent et dégagèrent M. Blomme qui fut conduit à son domicile rue des Remparts 87. Il y a reçu les soins du docteur Villette, qui lui a reconnu 3 côtes défoncées.

Arrestation d'un malfaiteur belge. — En vertu d'un mandat d'arrêt délivré par le parquet de Gand (Belgique) le sieur X...., contrôleur chef des tramways de Dunkerque, a été mis en état d'arrestation et sera extradé.

Cet individu avait été condamné par le tribunal de Gand à deux ans de prison pour faux en écritures.

La pêche en eau douce

Dans mon dernier article on a estropié de façon à le rendre incompréhensible le commencement d'un paragraphe en réponse à l'*Echo du Nord*. On a imprimé :

Il y a autant d'élus qu'il y en avait.

J'avais écrit : Il y a eu autant d'élus qu'il devait y en avoir.

* * *

Plusieurs bonnes nouvelles pour le syndicat pour n'en pas perdre l'habitude.

L'inscription de notre député Emile Moreau comme membre d'honneur. Dans sa lettre d'adhésion, M. Moreau dit que connaissant le but que nous poursuivons il est heureux de s'y associer et il se met entièrement à la disposition du syndicat.

M. Bouillot, le gérant du *Journal les Pêcheurs*, toujours actif et dévoué, me fait parvenir une lettre de la Société amicales des Pêcheurs de Maubeuge, dans laquelle M. Choinet, le secrétaire dit que 60 membres de cette Société ont consenti à adhérer au Syndicat des Pêcheurs.

La société de Maubeuge n'est pas une société ordinaire, elle travaille ferme et à bec et ongles pour se défendre, ce serait là une alliée précieuse pour nous et son adhésion quand elle sera un fait accompli, pour faire un grand pas à l'œuvre que nous poursuivons et dont doivent bénéficier tous les pêcheurs du Nord et de la région.

Je vais me répéter, mais les pêcheurs ne le sauront jamais assez.

Le jour où tous seront réunis dans la même association, ayant son siège au centre des administrations du département, association où viendront se centraliser à leur tour, tous les renseignements fournis par les pêcheurs, toutes les plaintes et tous les desiderata, ce jour là dis-je, les rivières seront à nous.

Non seulement nous louerons des pêches mais partout la loi sera exécutée parceque les infractions seront dénoncées et poursuivies, ce qui ne peut se faire qu'à Lille, loin des petites influences de clocher qui paralysent toute action sérieuse et suivie.

Les pêcheurs de Maubeuge seront les bienvenus. Qu'ils soient tous avec nous afin de hâter la marche en avant que nous avons commencée et, dès leur inscription au syndicat, qu'il fassent à leur tour de la propagande auprès de leur amis de leur rayon. Le syndicat leur rendra dévouement pour dévouement.

CONSEILS AUX PÊCHEURS

Le Gardon blanc (suite)

Vous avez déjà, dans les articles précédents la ligne, les pâtes et les amorces, il faut maintenant choisir la place et pêcher.

La place où vous amorcez pour la pêche au coup est facile a trouver pour un pêcheur.

Dans une rivière naturelle, il faut la choisir aussi près de la rive que possible. C'est à dire que si vous trouvez, à proximité d'une tasse d'herbes, près de la rive, un fond uni avec une bonne profondeur d'eau, vous pouvez vous y installer en toute confiance.

Dans les canaux ou les parties de rivières canalisées et creusées par l'homme, les rives sont en talus et le grand fond qu'on désigne sous le nom de *cunette* n'occupe que le milieu, il faut donc pêcher au milieu. C'est là un désavantage et de la fatigue en plus pour le pêcheur, mais il faut bien supporter ce qu'on ne peut empêcher.

Il faut donc avant tout ne vous arrêter que sur un fond bien uni.

Une fois installé, l'amorce faite, montez votre ligne et à l'œuvre.

Mettez à votre hameçon une boulette de pâte de la grosseur d'un petit pois et lancez votre ligne au-dessus de votre amorce de façon qu'elle soit bien sur le fond lorsqu'elle arrivera sur le coup.

Laissez descendre et si rien n'a mordu relevez lentement afin de ne pas faire sauter la pâte, recommencez et si rien ne donne c'est que le gardon n'est pas encore arrivé ou bien qu'il faut changer de manière de pêcher.

Au début je pêche toujours avec le fond juste, c'est-à-dire que ma boulette de pâte suit le fond aussi près que possible, si le courant est faible.

Si le courant va un peut vite je mets plus de fond, si il va très lentement au contraire je ne pêche pas tout à fait sur le fond.

Mais ne perdez jamais le fond juste, c'est encore ce qui réussit le plus souvent.

En tous cas, il serait préférable de pêcher avec trop de fond que pas assez, parce que le gardon sait bien ramasser ce qui passe à sa portée, même sur le fond alors qu'il n'est pas toujours disposé à aller le chercher au-dessus.

Amorcez encore un peu et recommencez à pêcher.

Rien encore, il faut manœuvrer la ligne et ne plus la laisser descendre comme tout à l'heure.

L'attaque du gardon n'est pas toujours la même, là encore il n'y a pas de règle, mais cependant c'est un peu le pêcheur qui règle l'attaque du poisson.

Cela peut vous paraître bizarre et cependant cela est.

Généralement le gardon attaque assez doucement, mollement même.

C'est avec méfiance qu'il touche à l'esche et tous les pêcheurs savent qu'avant de filer il donne deux ou trois petits coups qui avertissent le pêcheur et le mettent en garde pour ferrer dès que le gardon aura mordu.

Gardez-vous de ferrer avant que votre flotteur ne s'enfonce, c'est 9 fois sur 10 un poisson manqué.

Voulez-vous que le gardon morde plus franchement, plus brutalement ? Il ne tient qu'à vous et ce poisson si méfiant, aux mœurs si paisibles va devenir brutal. Plus de touches d'avertissement, le flotteur s'enfonce brusquement d'un seul coup et même ne remonte plus. Je m'explique.

Au moment où votre flotteur passe sur le coup, retenez-le légèrement quelques secondes et rendez la main.

Ce mouvement d'arrêt a relevé votre pâte et un gardon s'est précipité, ferrez vivement mais pas durement.

Cette manœuvre quelquefois répétée, réussira souvent. C'est ce qu'on appelle le *relâcher*.

Pendant que j'en suis au relâcher, je vais vous parler d'une pêche bien connue des Lillois, surtout des anciens qui la pratiquent si volontiers. C'est la pêche au *tendant*.

On n'y pêche plus guère parce que les fonds de nos rivières sont devenus trop vaseux et que cette pêche exige un fond dur.

La pêche au *tendant*, comme son nom l'indique, consiste à faire reposer l'esche sur le fond le courant tendant la ligne et le pêcheur la maintenant immobile.

La charge de plomb doit être proportionnée à la vitesse du courant de même que la hauteur du flotteur. Il faut que le plomb repose sur le fond.

Cette pêche est assez fatigante, mais on y prend de beaux gardons et même des brêmes et des carpes.

La pêche au tendant, à la pâte, est bien difficile je vous engage à escher de préférence avec du blé.

A la semaine prochaine pour le gardon rouge.

C. Delabys.

Nouvelles à la Main

Notre confrère Z... est d'une maigreur désespérante et, malgré la chaleur, son visage est pâle comme un clair de lune.

Hier, il arrête un fiacre sur le boulevard au moment où il s'apprête à y monter, le cocher lui dit, plein de compassion :

— A quel hôpital ?

* * *

Nous recevons un prospectus ainsi conçu : « Maison X..., spécialité de faux-mollets, seins artificiels, pouffs et cuisses de fantaisie.

» Fournisseurs de Sa Majesté la reine de... »

N'écrasons pas la monarchie !

* * *

Calinette cuisinière.

Elle entre précipitamment chez l'épicier du coin.

— Vite, je suis pressée. Donnez-moi du riz pour mon maître; et qu'il soit bon ; c'est pour le faire crever.

BRULE-MAISON.

Etat-civil de Roubaix

Du 10 juillet

Naissances. — Adèle Cours, rue Thècle, 4. — Marie Duienne, rue de l'Epidémie, 2. — Marie de Marteau, rue de Wasquehal, 29. — Berthe Vandekerkhove, rue de Maubeuge, 3. — Gustave Maes, rue de Rome. — Raymonde Delecluse, rue de l'Espérance, 70. — Emile Marécaux, rue de Valenciennes, cour Gerard, 10. — Jeanne Degezelle, rue de la Chaussée — Gustave Bataille, rue Francklin, 63. — Stéphanie Lepers, rue Jacquart, 169.

Décès. — Germaine Desrumaux, 2 ans, rue d'Aptoing, 15. — Louis Delfosse, 7 mois, rue de Cartigny. — Emile Vanderbeke, 2 ans, rue des Anges. — Charles Dumazy, 56 ans, rue de Condé. — Mathon, présenté sans vie, boulevard d'Armentières. — Georges Roken, 8 mois, rue de la Vigne. — Eléonore Houzet, 3 mois, rue du Fresnoy. — Pierre Dehon, 5 mois, rue Turgot, 87. — Laure Debarge, 2 mois, rue de l'Epeule, cour Lampe, 17. — Louis Loucheur, 45 ans, rue des Longues-Haies, 12. — Elise Joostens, 22 ans, Hôtel-Dieu.

Publications du 10 juillet. — Entre : Henri Dupont, fondeur, Roubaix et Aimessée Halliez, servante, Péraré. — Paul Delerue, 28 ans, négociant, Roubaix et Marie Deveyt, 33 ans, négociante, Tourcoing. — Emile Luga, 21 ans, plisseur, Roubaix et Ide Van Deuren, 24 ans, soigneuse, Croix. — Adolphe Duhaut, 25 ans, apprêteur, Roubaix et Léonie Leclercq, 27 ans, moulineuse, Tourcoing. — Gustave Bodoux, 27 ans, tisserand et Elise Deleye, 25 ans, couturière, fort Mulliez. — Henri Legrand, 57 ans, ajusteur et Adéline Lemoine, 66 ans, tuilleuse, rue d'Italie. — Cyrille Marcou, 34 ans, apprêteur, rue de l'Espierres et Elisa Duhembre, 31 ans, tisserande, rue des Longues-Haies. — François Leroy, 34 ans, dégorgeur, rue de France et Célina Vandecrux, 20 ans, soigneuse, rue de Sully, 17. — Hubert Souis, 33 ans, tisserand, Mouveaux et Joséphine Vanaverbeke, ménagère, rue de Bourgogne.

Charles Verriest, 25 ans, rattacheur, rue de Wagram et Marie Lobbelle, 20 ans, bobineuse, rue du Fontenoy. — Henri Verelst, 30 ans, savonnier, Wattrelos et Juliette Grausardt, 22 ans, rattacheuse, rue des Longues-Haies. — Ernest Agache, 21 ans, trieur, Tourcoing et Marie Penin, 20 ans, piqûrière, Roubaix. — Pierre Haen, 24 ans, tisserand et Léontine Waute, 24 ans, tisserande, ruelle Fremaux. — Albert Ravrard, 22 ans, teinturier, Croix et Romaine Depreter, 22 ans, piqûrière, rue de Tourcoing. — Emile Van Reuterghem, 21 ans, mouleur, rue de la Guinguette et Maria de Wyndt 20 ans, soigneuse, même rue. — Emile Taccoen, 25 ans, brodeur, rue de Beaumont et Virginie Vandenborre, 25 ans, ménagère, même rue. — Félix Nutte, 27 ans, rattacheur, rue de la Tuilerie et Angèle Malghem, 22 ans, ménagère, rue du Fort. — Charles Sayette, 22 ans, teinturier, rue des Longues-Haies et Mathilde Sirejacob, 30 ans, bambrocheuse, même rue — Paul Jonville, 28 ans, cocher, rue du Chemin de Fer et Clotilde Devos, 31 ans, servante, Roubaix. — Camille Desrousseaux, tisserand, rue de Sully et Elisa Fontaine, tisserande, rue Bayart. — Jean-Baptiste Delfosse, 19 ans, journalier, Willems et Eugénie Lecocq, 19 ans, journalière, rue Molière. — Hector Hasse, 30 ans, tisserand, rue d'Alma et Elise Florin, 23 ans, bobineuse, même rue. — Auguste Vandendaele, 19 ans, sans profession, rue Nain et Adèle Bettens, 30 ans, sans profession, même rue. — Jean Gossart, 23 ans, employé de mairie, boulevard de Beaurepaire et Zénaïde Desrousseaux, 20 ans, sans profession, rue des Longues-Haies.

LA POUDRE SALINE RAFRAICHISSANTE du Dr BURGGRAEVE
Assure la Santé, Prolonge la Vie, Purifie le Sang
PRÉVIENT TOUTES LES MALADIES. — N'EXIGE AUCUN CHANGEMENT DE RÉGIME
PRIX : UN FR. LA BOITE. — Dépôt Général : PHie BRUNEAU, LILLE

Etat-civil de Tourcoing

Du 9 juillet

Mariages. — Entre : Achille Florin, tisserand et Marie Seynaeve, lessiveuse. — Frédéric Blomme, et Marie Clicq, lessiveuse. — Emile Dessauvages, employé et Germaine Montagne, sans profession — Henri Debouck, garde-chasse et Flavie Denecker, dévideuse. — Louis Verdonck, domestique et Eudoxie Lemaire, couturière.

CONSEIL PAR JOUR

Salade de fruits

Faire bouillir trois quarts de sucre en pain jusqu'à la consistance du sirop, avec une pinte et demie d'eau ; ajouter une cuillerée à bouche d'eau de noyau et une de cognac, bien remuer et y ajouter des raisins sans graines et pelés, des bananes pelées et coupées en tranches, des tranches de melon, des prunes coupées en deux et sans noyau, etc.

Mélanger le tout et la mettre au frais jusqu'au moment de servir.

Bonhomme Franklin.

BIBLIOGRAPHIE

L'ART

Revue bi-mensuelle illustrée, Paris, 29, cité d'Antin

Sommaire du n° 675 (1er juillet 1892)

TEXTE. — Un Artiste de province : Antonin Richard, par Ch. Gindriez. — Salon de 1892 (suite), par Paul Leroi. — Courrier dramatique, par Edmond Stoullig. — Courrier de l'Art. — Revue bibliographique, par P. L., en tête de la troisième page de la couverture de cette livraison.

GRAVURES HORS TEXTE. — Geoffroy-Dechaume dans son atelier, eau-forte de Manesse, d'après Franck Bail. — Etude pour la décoration du Panthéon, dessin d'Elie Delaunay. Le placement de ces gravures sera ultérieurement indiqué.

GRAVURES DANS LE TEXTE. — Le Repos, réduction d'un dessin de François Jacob, d'après le tableau d'Antonin Richard. — Un Coin de ferme dans la Haute-Savoie, dessin d'Antonin Richard. — Dessins d'Antonin Richard. — Le Connétable Olivier de Clisson, bas-relief, plâtre, par Emmanuel Frémiet. — Bustes d'enfants, marbres de Raoul-Charles Verlet (Salon de 1892).

CHAUVES !!
100.000 Fr.
à QUI PROUVERA que l'EAU D'ANGE n'arrête pas la chute des cheveux en 2 jours et ne les fait pas repousser sur les têtes les plus chauves
Exp. de Paris : MÉDAILLE D'OR. Envoyer tous renseignements à D'ANGE, chimiste, 14, Rue d'Argenteuil 14 (Av. Opéra) PARIS

BULLETIN LAINIER

MARCHÉ A TERME
de *Roubaix-Tourcoing*

Du 9 juillet

Cote officielle de 4 heures 1/2
Peignés de la Plata et de l'Uruguay

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cote préc.	TYPE 1 Cote jour	TYPE 2 qual. cour. Cote préc.	TYPE 2 Cote jour	TYPE B F Cote préc.	TYPE B F Cote jour
Janvier	4 75	..	..	..	..	..
Fév.	4 75	4 725	..	..	..	..
Mars	4 75	4 75	..	..	..	..
Avril	..	..	..	..	..	..
Mai	..	..	..	..	..	..
Juin	..	..	..	..	..	..
Juillet	4 675	..	4 50	..	4 40	..
Août	4 625	4 70	..	..	..	..
Septembre	4 675	4 65	..	..	..	..
Octobre	4 70	4 70	..	..	..	..
Novemb.	4 725	..	..	..	..	..
Décembre	4 75	4 725	..	..	..	..

Peignés d'Australie
Type A.B

Janvier	.. — ..	Juillet	4 90 — 4 85
Février	.. — ..	Août	4 85 — 4 85
Mars	.. — ..	Septembr.	5 .. — 4 85
Avril	.. — ..	Octobre	4 90 — 4 85
Mai	.. — ..	Novembr.	5 .. — .. ..
Juin	.. — ..	Décembr.	.. .. — .. ..

DÉTAIL DES VENTES

CAISSE DE ROUBAIX-TOURCOING
Contrat 1

Aout	10.000	»	à 4.625
Septembre	5.000	»	à 4.675
»	10.000	»	à 4.65
Octobre	15.000	»	à 4.70
Décembre	5.000	»	à 4.725
Février	5.000	»	à 4.75
»	5.000	»	à 4.725
Mars	5.000	»	à 4.75

Australie AB

Juillet	5.000	»	à 4.85
Octobre	5.000	»	à 4.85

Après Bourse

Octobre	5.000	»	à 4.70
Décembre	5.000	»	à 4.725

CAISSE DE TOURCOING
Contrat 1

Août	5.000	»	à 4.75

Total de la journée : 75 000 kilos.
Tendance calme.

Anvers, 9 juillet

Peignées françaises de la Plata

En disponible, il a été traité 00 balles de la Plata en juin et 0 balles Australie.

Contrat A

Juin, 0.00 0/0 ; juillet, 0.00 0/0 septembre 0.00 0/0

Peignées allemandes de la Plata

Contrat B

Février, 0.00 0/0, mars, 0.00 0/0, avril 0.00 0/0, Mai 0.00 0/0, juin 0.00 0/0, juillet 4.65 0/0, août 4.67 0/0, septembre 4.67 1/2, octobre 4.72 1/2, novembre 4.72 0/0, décembre 4.75 0/0, janvier 000 0/0.

Ventes : 20 000.
Marché faible.

BOURSE DE VALENCIENNES

Cote officielle du 9 juillet 1891

Disponib. sucre 88°, cuite, 1er jet, 35.25 à »»,»»; Id. 88°, 2e pr. et 3e, 35,75; Mélasse, »» »» à »», livrable sucre 88°, »» ; Mélasse, »»,»» 1/2 ; Potasses brutes, »,»»; Id. Raffinées, »,»»; Noir animal, »,»»; engrais, »,»».

Farine 1re q., 100 k., 32,50 à 33 ; 2e q., 32,»» à »»,»» ; Blé 1re q. 80 k. 19,»» à »,»» ; Id. 2e q., 18,»» Id. 3e q. 17,50; Seigle, 75 k., »»,»» à »»,»»; Escourgeons, 60 kil., 11,»» à 12,50; Avoine 1re qual. 16,»» à »» ; Id. 2e qual., 15,»» à »»

Sucre français, 41,517 sacs ; sucre étranger, ... sacs.

AVIS PARTICULIER

Notre marché de ce jour a été aussi nul que les précédents, et il en sera sans doute de même jusqu'à l'apparition du nouveau sucre, car la marche disponible se fait entièrement rare.

La campagne prochaine ne donne également lieu à aucune affaire, vendeurs et acheteurs étant très réservés.

Voici les cours de notre cote officielle : Sucre roux disponible base 88°, fr. 35,25 pour 1ers jets et fr. 35,75 pour autres produits avec mention, sans vendeurs. Les mélasses ne sont point cotées en disponible et prennent cours à 0,22 c. 1/2 le degré saccharimétrique pour le livrable 93.

REVUE HEBDOMADAIRE

Paris, le 9 juillet 1892.

Les dispositions du marché ne se modifient pas ; nos rentes continuent à marcher vers le pair; le reste de la cote est impressionné par la lourdeur de certains fonds internationaux sur qui pèse l'aggravation des changes.

Le 3 0/0 cote 98,85, le 4 1/2 106,05.

L'Italien est bien tenu à 89,85 ex-coupon ; l'Extérieur fait 63 3/16.

Les Fonds Russes sont toujours discutés.

L'action de la Banque de France éprouve les variations qui correspondent aux différentes phases de la discussion parlementaire sur le renouvellement du privilège. Dernier cours 4230.

Le Crédit Foncier regagne une partie de son coupon de 30 fr.

C'est le 21 courant qu'aura lieu l'émission des 500.000 obligations communales destinées au remboursement des obligations 1869, 1875, 1881, 1886, les nouvelles obligations du type de 2,60 0/0 sont émises à 495 pour les souscriptions en titres et à 497,50 pour les souscriptions en espèces.

La Société générale ne varie pas à 465, prise qui fait ressortir le placement à plus de 5 0/0.

La Banque de Paris s'inscrit à 645.

Le Crédit lyonnais, grâce à l'extension au dehors de ses opérations de banque et d'escompte, maintient à un niveau égal son chiffre d'affaires. Il reste à 785.

C'est le 12 juillet courant que le comptoir national d'escompte procédera à l'émission des nouvelles obligations de la conversion tunisienne. On ne saurait mettre en doute le succès de cette opération à laquelle indépendamment du concours de tous nos grands établissements de crédit la compagnie des agents de change de Paris a décidé d'ouvrir ses guichets. Comme cette compagnie n'en agit ainsi que pour les émissions de Rentes françaises, c'est donc qu'elle considère l'obligation tunisienne garantie directement par l'Etat comme l'équivalent de la Rente elle-même.

Le comptoir des Ports Nationaux s'est traité en nouveaux progrès à 692,50.

L'action des Châlets de commodité est recherchée à 675.

Les Chemins Economiques font 422,50.

LE COMPTOIR DE CHANGE
A. Pajot et Ch. Lefebvre
LILLE — Rue Nationale, 69 bis | ROUBAIX — 6, rue de la Gare, 6
PAIE 15 JOURS AVANT L'ÉCHÉANCE
tous les coupons français et étrangers dont le taux est officiellement connu
ACHÈTE ET VEND A FORFAIT
tous titres d'une négociation courante, titres contre espèces.

Imp. du journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*.

Le gérant : E. DUGARDIN

L'OR ET LE SANG

DEUXIÈME PARTIE

L'AMOUR QUI PASSE

Peut-être, si le Semeur l'eût reniée ou rudoyée, elle eût accepté cette combinaison, elle se fut réfugiée dans d'autres bras. Mais son amour pour le père de Marcel, sa confiance en lui ne permettaient plus cet espoir.

Comme elle le disait, elle se fût brisé le front contre les murailles plutôt que d'obéir à de semblables moyens.

Alors, pour en finir avec cette scène atroce, il dit :

— Peut-être a-t-on voulu simplement vous obliger à restituer les millions.

— Quels millions?

— Mais les millions a vous donnés par le marquis.

— Par M. de Goudry?

— Oui.

— Je ne les ai plus ! s'écria Marthe de plus en plus effrayée.

Et cette idée lui paraissant plus naturelle que l'autre :

— Oui, c'est cela. On a voulu me faire rendre cet argent maudit.

— Et vous dites que vous ne le possédez plus.

— Non ! oh non certes ! j'aurais jeté la cassette à la tête de ce monsieur, s'il n'eût repris lui même son or, en sortant, quand il parut fuir devant vous.

Georges comprit tout.

— Ah ! c'est décidément bien le marquis de la Fusterie.

Elle l'interrogea anxieuse :

— Cet homme!

— C'est le dernier des misérables, un bandit assassin, voleur de...

— Je suis donc la victime de tous ! fit Marthe en tordant les bras. C'est donc vrai que je ne suis entourée que de lâches et d'escrocs !...

Le peintre frémit sous cet outrage échappé à l'indignation involontaire de son ancienne fiancée.

— Vous me rangez donc dans une de ces deux classes d'êtres ?

Elle répliqua :

— Hé! que venez-vous faire ici, sinon vous servir de ces méchants, et me torturer à votre tour ! Comment voulez-vous que je me reconnaisse dans ce tissu d'infamies ! Vous! oui, lâche comme les autres ! Vous ne respectez pas mes douleurs de mère, mes angoisses. Dans mes souffrances épouvantables, vous ne voyez qu'un moyen d'imposer votre amour !

— Si je...

— Eh bien ! je vous le jure, je ne serai jamais qu'au Semeur, au père de Marcel, et j'aurai mon fils malgré vous, car il me le rendra, lui, lui qui m'aime comme je veux être aimée, lui qui tient toute mon âme et qui aura toute ma vie.

L'Italien comprit qu'il n'avait plus qu'à se retirer.

Après ces paroles enfiévrées, après le mépris et les malédictions de Marthe, aucun espoir ne lui restait.

Du reste il savait tout ce qu'il désirait savoir.

Marthe Garin adorait le Semeur, et la combinaison de Jacques se brisait contre cette passion.

Alors il salua la jeune fille et se retira sans plus rien dire.

La nuit était venue tout à fait. Au Parc-Monceau les lumières mettaient dans l'ombre opaque des taillis les lueurs rues, et les larges rues s'emplissaient de promeneurs et d'ouvriers regagnant leur logis.

Devant sa demeure, Georges trouva Jacques de Montclar qui se promenait de long en large.

Ce dernier aborda le peintre qui ne songeait plus à la réponse.

— Eh bien?

— Elle ne possède plus les millions. Le marquis les a repris.

Jacques eut un geste de découragement. Son plan échouait.

Il se fit donner quelques explications par Georges.

— Elle adore le Semeur, vous ne le connaissez pas celui-là?

— Un peu.

— Elle veut l'épouser, ils se marieront, et moi je resterai désespéré.

— Êtes-vous certain que la fortune de Mlle Gardon soit de nouveau entre les mains du premier voleur.

— Je le jurerais. Marthe ne sait pas mentir, dit le peintre.

Tout était à recommencer.

Il songea que Jeanne aimait encore Georges. Il ne lui restait même plus la suprême espérance placée sur ce honteux « chantage » dont il rougissait, et qu'il était prêt cependant à recommencer pour rendre à celle qu'il voulait si riche et si heureuse, les millions de sa dot !

II

Lorsque le marquis de la Fusterie fut seul, dans son appartement de la rue de Lisbonne, avec la cassette qu'il venait de reprendre à Marthe Garin, il lui arriva quelque chose d'impossible à prévoir : ses millions lui parurent parfaitement inutiles.

En face des billets amoncelés il demeura stupide, comme écœuré.

Ainsi cette fortune énorme ne parvenait pas à lui assurer, pour une heure, la possession d'une jeune fille de race bourgeoise, de caractère banal, mêlée à un monde sceptique, ayant déjà succombée sous les caresses d'un inconnu.

Cela lui semblait inouï !

Cinq millions ! Autrefois, il se disait que si jamais il tenait en son pouvoir cette puissance, rien ne lui résisterait ! Lui qui avait roulé par la terre inhospitalière, se moquant de la mort étonnant par l'audace de ses coups et la vigueur de ses désirs, il échouait sottement devant une bohème sans appui !

Et rien ne le gênait, même pas son passé, puisqu'il n'était plus M. de la Fusterie, mais bien M. de Goudry, gentilhomme correct et vénéré ! Il était battu le plus ridiculement du monde.

Plus d'une heure il demeura inerte, l'esprit obsédé par le sentiment de son impuissance.

— Non, je ne m'avoue pas vaincu ! Non! Je veux cette Marthe, et je l'aurai ! Je suis bien bon de chercher d'autres moyens que ceux qui m'ont réussi longtemps! Mon changement ne m'a pas porté bonheur. Décidément j'étais né pour être un flibustier et non un protecteur dévoué ! Ce rôle me pesait. Je vais rejeter d'un coup d'épaule la peau de mouton dont je me couvrais et redeviendrai le coquin redouté qui brave la justice des hommes et la colère de Dieu !

Ceci posé, décidé à reprendre ses façons d'autrefois, M. de la Fusterie réfléchit un moment, non plus aux ironies du passé, mais aux revanches de l'avenir.

D'abord, il se dit qu'il ne pourrait renoncer à Marthe.

Cela il le sentait. Son corps frissonnait trop et sa cervelle s'emplissait trop de souhaits furieux, pour qu'il songeât à oublier celle pour qui il abandonnait si volontiers le produit de son vol. Si par hasard il essayait de vivre sans elle, de jouir en paix de sa fortune, les joies les plus violentes lui paraîtraient odieusement fades, les plaisirs les plus a gus prodigieusement ennuyeux.

Aussi n'hésita-t-il pas. Il continuerait à adorer l'exquise Parisienne; il mettrait en jeu toutes les ressources de son esprit et de sa bourse pour la posséder le plus longtemps possible.

Mais comment s'y prendre? Lorsque ses plans habiles avaient échoué, que feraient ses coups d'audace, ses crimes ?

Enfin, il verrait bien ! Il se laisserait guider par le hasard, qui le servait si bien jadis.

Son premier acte fut de quitter son appartement de la rue de Lisbonne.

Déjà on pouvait deviner le marquis sous les vêtements du gentilhomme autrichien, ce nom de M. de Goudry le couvrait imparfaitement.

Il compta sa fortune. En plus des cinq millions repris à Marthe, il lui restait près de cinq cent mille francs.

— Ne pas réussir avec cela ! s'écria-t-il rageur.

Sous son bras il prit la cassette et sortit pour ne plus revenir.

Il alla vers la gare Montparnasse où il arrêta une chambre modeste.

Là il fit tailler ses cheveux et se rasa la barbe, de manière à redevenir le marquis de la Fusterie.

Jean de Goudry avait échoué : il le sacrifiait. Plus tard il choisirait un autre déguisement.

Puis, après une nuit assez agitée, il se leva et vint rôder autour de l'atelier de Marthe Garin.

Il vit venir la gouvernante, gardienne de Marcel, sortir Marthe éplorée et le soir, se présenter Giorgio Montagna, — sans rien comprendre d'ailleurs à ces allées et venues.

Le lendemain, il résolut de suivre Marthe, si elle sortait comme la veille.

A peine fut-il aux aguets, que l'artiste quitta sa maison pour monter en voiture.

Le marquis monta dans la sienne et on traversa Paris.

Jusqu'à la rue Riquet les deux voitures marchèrent l'une derrière l'autre. Enfin, Marthe s'arrêta devant une modeste maison. Le marquis la vit entrer comme chez elle. Il descendit donc, renvoya son cocher et attendit.

A dix heures le Semeur et Marthe se montrèrent. Ensemble, la jeune femme appuyée sur le bras du jeune homme, ils se dirigèrent vers le canal de la Villette, du côté opposé à Paris.

Le marquis connaissait le Semeur. Affilié à la Maffia, il avait entendu la parole du Maître, soit en Italie, soit en Amérique, mais jamais l'apôtre des revendications des humbles n'avait eu un auditeur moins convaincu, car pendant que le chef prêchait, l'autre ne songeait qu'à exécuter un mauvais coup.

L'apparition du Semeur lui fit pourtant une grande impression.

D'abord il fut pris d'une fureur jalouse en voyant Marthe s'appuyer tendrement sur le bras de son compagnon, ensuite il se demanda quel parti il pourrait tirer de cette arrivée du chef.

(A suivre)

JULES DE GASTYNE.